



**DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

**REVUE DE DIRECTION DU TRÉSOR PUBLIC AU TITRE DU PREMIER
SEMESTRE DE LA GESTION 2022**

SYNTHÈSE DU COMPTE RENDU

Golden Palace Hôtel

GRAND-BASSAM

Mercredi 13 juillet 2022

Les 12 et 13 juillet 2022, s'est tenue au Golden Palace Hôtel de Grand-Bassam, la Revue de Direction du Trésor Public, au titre du premier semestre de la gestion 2022.

Cette rencontre visait principalement, à l'instar des Revues de Direction antérieures, à s'assurer, qu'au 30 juin 2022, le Système de Management de la Qualité (SMQ) de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, est toujours approprié, adapté, efficace et en cohérence avec les orientations stratégiques.

La liste des participants est jointe en annexe.

Le présent compte rendu synthétique des travaux de ces assises s'articule autour de trois (3) parties, à savoir :

- la cérémonie d'ouverture ;
- le déroulement des travaux ;
- la cérémonie de clôture.

I- LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Placée sous la présidence de Monsieur ASSAHORE Konan Jacques, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, la cérémonie d'ouverture de la Revue de Direction du Trésor Public, au titre du premier semestre de la gestion 2022, a été marquée par deux (2) allocutions :

- la première a été celle de Monsieur AHOUSI Arthur, Directeur Général Adjoint du Trésor et de la Comptabilité Publique, en sa qualité de Président du Comité d'Organisation de ces assises.

Dans son adresse, il a traduit toute la reconnaissance du Comité d'organisation au Directeur Général pour la confiance renouvelée placée en lui dans le cadre de la coordination de cette rencontre institutionnelle.

Le Président du Comité d'Organisation a, par ailleurs, situé le contexte de la tenue de ces assises avant d'en définir les grands axes et la méthodologie adoptée pour la conduite des travaux.

Il a, pour terminer, recommandé aux participants la stricte observance des mesures barrières de lutte contre la pandémie à coronavirus (Covid-19), dans un contexte de résurgence de la maladie.

- le discours d'ouverture a été prononcé par Monsieur ASSAHORE Konan Jacques, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Il s'est réjoui de la présence effective de l'ensemble des participants attendus à cette rencontre, avant de rappeler l'intérêt et les enjeux qui s'y rapportent.

Poursuivant son propos, le Directeur Général a mis en lumière quelques réalisations enregistrées par le Trésor Public, au titre de la période sous revue, parmi lesquelles figurent :

- la mobilisation d'environ 59,7 milliards de Francs CFA au titre des recettes non fiscales, équivalant à un taux de recouvrement de 164,24% ;
- la mobilisation de 1 323,8 milliards de FCFA relativement à l'émission des titres publics, correspondant à un taux d'émission de 101,84%. Cette performance a valu au

Trésor Public d'être désigné Meilleur Emetteur obligataire de la zone UEMOA pour l'année 2022, lors de la 3^{ème} édition des Awards de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières, en juin 2022 à Dakar, au Sénégal ;

- la mise en œuvre effective de la plateforme de recouvrement et de paiement électroniques dénommée « TrésorPay/TrésorMoney ».

Aussi, tout en exprimant sa satisfaction aux responsables de service, au regard de ces résultats probants, le Directeur Général les a invités à œuvrer davantage à la consolidation des acquis qui en résultent.

Il a clos son intervention en déclarant ouverte la Revue de Direction du Trésor Public, au titre du 1^{er} semestre de la gestion 2022.

II- LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de la Revue de Direction du Trésor Public, au titre du 1^{er} semestre de la gestion 2022, se sont déroulés autour de dix-neuf (19) reportings sur les Processus et neuf (9) communications spécifiques. Ces communications ont, essentiellement, porté sur douze (12) points, conformément aux exigences de l'article 9.3.2 de la norme ISO 9001, version 2015.

Il s'agit :

- de l'état de mise en œuvre des actions issues des Revues de Direction antérieures ;
- des modifications des enjeux internes et externes pertinents pour le Système de Management de la Qualité ;
- des résultats de la satisfaction des clients et des retours d'information des parties intéressées pertinentes ;
- de la réalisation des objectifs Qualité ;
- de la performance des Processus et de la conformité des produits et services ;
- des non-conformités et actions correctives ;
- des résultats de la surveillance et de la mesure ;
- des résultats d'audit ;
- de la performance des prestataires externes ;
- de l'adéquation des ressources ;
- de l'efficacité des actions mises en œuvre face aux risques et opportunités ;
- des opportunités d'amélioration.

II-1 Au titre de l'état de mise en œuvre des actions issues des Revues de Direction antérieures

L'état d'exécution des actions issues des Revues de Direction antérieures, au 30 juin 2022, a été présenté par Madame AZAGOH née NANGUI N'Boya Valérie, Sous-directrice des Méthodes et de l'Organisation, au nom du Directeur des Études, des Méthodes et de l'Organisation, Pilote du Processus de Management n° 2 (PM2) « Coordonner la stratégie institutionnelle ».

Il ressort de sa présentation que sur vingt (20) tâches échues, au titre des recommandations des Revues de Direction du 1^{er} semestre 2021 et antérieures, dix-neuf (19) ont été réalisées. Ce résultat correspond à un score de 144 sur 152, soit une performance de 94,73%.

En ce qui concerne les recommandations consécutives à la seconde Revue de Direction, au titre de la gestion 2021, quarante et une (41) tâches ont été mises en œuvre sur quarante-quatre (44) échues, correspondant à un taux de réalisation de 90,16%, au regard des pondérations associées auxdites activités.

Les tâches non exécutées concernent, notamment, l'instauration d'une contribution forfaitaire de 1 000 Francs CFA par usager au titre des consultations du Centre Médical Paul Antoine BOHOUN-BOUABRÉ, l'organisation de la cérémonie officielle de lancement du site internet de la Cellule d'Intelligence Économique et Financière et la proposition d'un plan de mise en conformité aux normes relatives à la protection des données à caractère personnel.

II-2 Au titre des modifications des enjeux internes et externes pertinents pour le Système de Management de la Qualité

La synthèse de la revue du contexte institutionnel a été présentée par Monsieur YAPO Akpess Bernard, Directeur des Études, des Méthodes et de l'Organisation, Pilote du PM2.

Sa communication a permis de mettre en lumière les événements internes et externes susceptibles d'avoir un impact sur le SMQ du Trésor Public et d'évaluer l'opportunité d'adaptation de la stratégie institutionnelle audit contexte.

S'agissant de l'environnement interne, il a évoqué, notamment, l'inauguration de nouveaux Postes Comptables dans des localités de l'Ouest et du Nord du Pays, les missions de sensibilisation conduites par les Conseillers Techniques auprès de l'ensemble des services du Trésor Public sur la Politique managériale du Trésor Public, l'organisation des États Généraux de la Comptabilité Publique, la tenue de l'atelier-bilan du 1^{er} cycle de certification à la Norme ISO 9001 version 2015 ainsi que les assises de l'Écoute Client.

Relativement au contexte externe, le Pilote a rappelé la notification par la Tutelle, du Décret n° 2021-454 du 8 septembre 2021 portant organisation du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), l'obtention, par le Trésor Public, du Prix du Meilleur Emetteur Obligataire de la zone UEMOA, le conflit Russo-ukrainien et la recrudescence de la pandémie à coronavirus (COVID-19).

La prise en compte de ces principaux événements induit une revue de la stratégie institutionnelle, en vue de sa mise en adéquation aux enjeux liés aux changements institutionnels s'y rapportant.

II-3 Au titre des résultats de la satisfaction des clients et des retours d'information des parties intéressées pertinentes

Les résultats de la satisfaction des clients et des retours d'information des parties intéressées pertinentes ont été présentés par Monsieur KOBENAN Norbert, Directeur de la Communication et des Relations Publiques, Pilote du Processus de Management n°1 « Gérer l'écoute client et la communication ».

Il apparaît qu'au terme du premier semestre de la gestion 2022, 2 125 plaintes et réclamations ont été traitées dans les délais sur un total de 2 153 enregistrées, soit un taux de traitement de 98,69%, contre 99,48% au premier semestre 2021.

Les plaintes récurrentes portent, principalement, sur « TrésorPay-TrésorMoney », les débits sans délivrance d'espèces et les cartes magnétiques capturées aux guichets automatiques. Des actions d'amélioration ont été décidées et planifiées au titre du second semestre de la gestion 2022.

En ce qui concerne le niveau de satisfaction des usagers/clients, il s'établit à 93,89%, pour une cible de 75%.

Par ailleurs, les résultats d'une enquête de satisfaction globale réalisée auprès des parties intéressées du Trésor Public sont en cours de consolidation.

S'agissant de la mise en œuvre des engagements de service, les statistiques révèlent que les cibles des treize (13) indicateurs institués, à cet effet, ont été satisfaites.

Relativement à la gestion de la relation avec les parties intéressées pertinentes, il importe de relever des retours d'informations satisfaisants, matérialisés par des lettres de félicitations adressées au Trésor Public.

II-4 Au titre de la réalisation des objectifs Qualité

Monsieur YAPO Akpess Bernard, Directeur des Etudes, des Méthodes et de l'Organisation, a présenté le point du niveau de réalisation des objectifs Qualité, à travers les résultats de l'évaluation des projets de réforme et actions inscrits au Plan Stratégique de Développement 2021-2025.

Il en résulte qu'au 30 juin 2022, le taux d'efficacité global, en lien avec la réalisation des vingt (20) objectifs stratégiques, s'établit à 88,26%, pour une cible fixée à 75%.

Les objectifs stratégiques qui enregistrent un taux de réalisation de 100% sont, entre autres :

- améliorer la communication institutionnelle ;
- achever les réformes institutionnelles ;
- renforcer la diversification des instruments de mobilisation des ressources sur le marché des capitaux ;
- renforcer les capacités opérationnelles des acteurs de la comptabilité.

Il convient de préciser que seul l'objectif stratégique en lien avec l'élaboration et la mise en exploitation du « Système d'Information Comptable » connaît un niveau de réalisation faible, évalué à 42,85%.

II-5 Au titre de la performance des Processus et des Projets de réforme

La performance des Processus est évaluée au regard de l'état d'exécution des actions planifiées, du taux d'efficacité global et des résultats enregistrés au titre de la mise en œuvre du PSD 2021-2025 du Trésor Public.

- L'état d'exécution des actions planifiées

L'état d'exécution des actions planifiées, au 30 juin 2022, révèle que sur 354 tâches échues 329 ont été réalisées. Ce résultat, au regard des pondérations associées aux tâches planifiées,

correspond à un score de 1 205,7 sur 1 293, soit une performance de 93,25% pour une cible de 90%.

Vingt-cinq (25) tâches n'ont pu être exécutées, en raison de diverses contraintes.

- Le taux d'efficacité global des Processus

Le taux d'efficacité global des Processus est de 86,8%, au 30 juin 2022, sur une cible de 75%, contre 82,20% au 30 juin 2021.

- L'état de mise en œuvre du PSD 2021-2025

Relativement aux performances enregistrées, au titre de la mise en œuvre du PSD 2021-2025 du Trésor Public au 30 juin 2022, il a été noté un taux de réalisation de 93,18% correspondant aux actions planifiées dans le cadre du Plan d'Actions des Processus et 78,79% en lien avec les projets de réforme, soit un taux de réalisation global de 89,90%, pour une cible de 70%.

Ce résultat correspond à la réalisation de **396** tâches sur **441** échues. Quant au taux d'avancement global du PSD 2021-2025, il est établi à 49,32% pour une cible de 49,5%.

II-6 Au titre de la conformité des produits et services

De la communication relative à ce point de la norme, il apparaît un niveau de conformité globalement satisfaisant.

Toutefois, il a été observé quelques insuffisances relatives :

- à l'indisponibilité du système monétique pendant plus de 24 heures, due à un problème technique au niveau du GIM qui a provoqué une rupture de l'activité monétique régionale ;
- aux incidents survenus lors de l'envoi de messages aux clients, en raison d'un défaut technique chez l'opérateur Télécom (Orange-CI).

Des actions d'amélioration ont été identifiées sur ces points et mises à la charge des acteurs concernés.

II-7 Au titre des non-conformités et actions correctives

L'état des non-conformités et des actions correctives a été présenté par Monsieur GNOMBLEROU Arthur, Sous-directeur à la Direction de la Qualité et de la Normalisation, au nom de Monsieur KASSI N'Guessan Jacques, Pilote du Processus de Management n°3 (PM3) « Manager la performance et les risques ».

Il ressort de sa présentation que vingt-sept (27) non-conformités ont été identifiées et traitées sur l'ensemble du système. Toutefois, des efforts doivent être faits relativement à l'évaluation de l'efficacité des actions correctives.

II-8 Au titre des résultats de la surveillance et de la mesure

Les résultats de la surveillance ont été présentés par Monsieur DOFERE Koné, Inspecteur Général du Trésor, Pilote du Processus de Management n°4 « Surveiller la gouvernance ».

Il en découle que sur 306 missions d'inspection et de contrôle programmées, au titre de la période sous revue, 285 ont été réalisées.

Par ailleurs, le taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions d'inspection et de contrôle s'établit à 83,46%, au 30 juin 2022, correspondant à 9 051 recommandations exécutées sur 10 793 échues.

S'agissant des résultats de la gestion des équipements de surveillance et de mesure, Monsieur NOUFE Lékièpté Michel, Directeur des Moyens Généraux, Pilote du Processus Support n° 1 « Gérer les moyens généraux », a indiqué que le taux de vérification de ces équipements est de 100%.

Par ailleurs, il a fait savoir que les équipements de surveillance et de mesure répertoriés dans les services (détecteurs de faux billets et faux chèques, dizaineuses etc.) font l'objet de suivi et leur maintenance est assurée par une structure spécialisée.

II-9 Au titre des résultats d'audit

Le Pilote de Processus de Management n°4 a présenté l'état de mise en œuvre des recommandations issues des audits internes formulées par les équipes d'audit.

Au titre des audits internes effectués de 2019 au 30 juin 2022, il est à noter un taux d'exécution global de 98,61%, caractérisé par le traitement de 533 recommandations sur 546 échues.

Pour ce qui est de l'état d'exécution du plan d'audit interne au 30 juin 2022, il est enregistré un taux d'exécution de 100%, avec la réalisation des six (6) missions planifiées.

II-10 Au titre des performances des prestataires externes

Les résultats de l'évaluation de la performance des prestataires externes ont été présentés par Monsieur NOUFE Lékièpté Michel, Directeur des Moyens Généraux, Pilote du Processus Support n°1 (PS1) « Gérer les moyens généraux ».

A l'issue de sa communication, il est à noter une satisfaction globale sur les services fournis par les prestataires externes du Trésor Public, suite à l'évaluation effectuée à cet effet.

En dépit de ce résultat satisfaisant, le Pilote a relevé quelques difficultés notamment, le retard dans l'exécution des prestations du fait de problèmes financiers et le non-respect des cahiers des charges par certains prestataires.

Les recommandations formulées portent sur la sensibilisation de l'ensemble des opérateurs au strict respect des délais d'exécution, à défaut la résiliation des marchés et leur réattribution à d'autres prestataires.

II- 11 Au titre de l'adéquation des ressources

Les pilotes des Processus Support ont exposé sur le point relatif à l'adéquation des ressources.

Au titre des Ressources Humaines, il ressort un niveau d'adéquation relativement satisfaisant, au regard du taux de satisfaction des besoins en ressources estimé à 368 sur 582, soit 63,23% au cours du premier semestre 2022.

S'agissant des moyens généraux, des insuffisances ont été relevées concernant principalement les besoins en micro-ordinateurs dont le taux de satisfaction s'élève à 38,04%.

En définitive, il s'avère nécessaire de poursuivre la dynamique de recherche de financements complémentaires, en vue de la couverture optimale des différents besoins des services ainsi que des activités inscrites au PSD 2021-2025 du Trésor Public.

II- 12 Efficacité des actions mises en œuvre face aux risques et opportunités

Dans sa communication, le représentant du Pilote du PM3 a identifié un total de douze (12) risques survenus sur l'ensemble du système, au cours de la période observée, dont huit (8) risques élevés et deux (2) risques modérés.

L'analyse des données des périodes antérieures fait ressortir certains risques qui apparaissent de façon récurrente. Ce sont, notamment, les erreurs de saisie, l'indisponibilité du réseau informatique et d'ASTER et l'absence d'évaluation de l'efficacité de la formation.

Dans le cadre des mesures de mitigation à envisager, ces risques devront faire l'objet d'une analyse approfondie en vue de leur prise en charge efficace par les Processus concernés.

Au titre des opportunités, plusieurs événements ont été identifiés, parmi lesquelles figurent la domiciliation des comptes des projets de la Banque Mondiale à la Banque des Dépôts du Trésor Public et la vulgarisation des outils digitaux.

Aussi des actions ont-elles été définies, afin de saisir efficacement lesdites opportunités.

II.13 Communications spécifiques

❖ Présentation du nouveau canevas de reporting des Processus à la Revue de Direction

La présentation du nouveau canevas de reporting des processus a été faite par Monsieur MÉA Aimé, Conseiller Technique, Coordonnateur de la Cellule des Conseillers Techniques, par ailleurs, Président du Comité Scientifique de la présente Revue de Direction.

Il a justifié la révision du précédent canevas par la volonté de la hiérarchie d'alléger le contenu des reportings des processus, afin d'en faciliter la compréhension par l'ensemble des acteurs.

Ainsi, d'une manière générale, le nouveau canevas de présentation des performances de processus passe de cinq (5) à quatre (4) grandes rubriques, à savoir :

- la performance du processus ;
- les résultats de la surveillance des risques ;
- l'analyse des difficultés et mesures correctives ;
- les opportunités d'amélioration.

Toutefois, à l'effet d'assurer une production exhaustive du compte rendu de la Revue de Direction et conformément aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015, le canevas de présentation de certains processus support et de management, intégrera des points spécifiques de ladite norme.

❖ Rapport des études qualitative et quantitative des clients internes

Le rapport des études qualitatives et quantitatives des clients internes du Trésor Public, réalisées par le Cabinet EXCELLENCE Q2E, a été présenté par Monsieur Nouho OUATTARA, représentant ladite structure.

Dans sa présentation, l'intervenant a évoqué les objectifs de ces études qui visaient, notamment, à :

- mesurer la perception des clients internes et externes sur le niveau de satisfaction de leurs exigences ;
- apprécier l'image de marque de la DGTCP auprès des clients internes et externes.

Ainsi, il a relevé un taux de satisfaction globale du personnel de 62% repartis, principalement, sur trois (3) items à savoir :

- engagement du personnel ;
- management et réformes ;
- audit et contrôle.

Les items de satisfaction moyenne portent, entre autres, sur la politique sociale principalement le projet immobilier, l'éthique et la déontologie ainsi que la communication interne.

Aussi des recommandations ont-elles été formulées en vue d'un relèvement du niveau de satisfaction des agents sur ces items.

❖ Point du déploiement de TrésorPay-TrésorMoney : Acquis-Enjeux-Difficultés et Perspectives

Madame NOEL née KOFFI Akissi Antonie, Receveur Général des Finances (RGF), Pilote du Processus de Réalisation n°1 (PR1) « Mobiliser les recettes fiscales et non fiscales », a, en sa qualité de Chef de l'équipe-projet en charge de l'opérationnalisation de la plateforme de paiement électronique « TrésorPay-TrésorMoney », a présenté les acquis, enjeux, difficultés et perspectives liés au déploiement dudit applicatif, sur l'ensemble du territoire national.

Il en ressort, entre autres :

➤ au titre des acquis :

- le recensement de la totalité des natures de recettes ;
- le déploiement de la plateforme dans les Trésoreries Générales, les Agences de la Banque des Dépôts du Trésor Public et les Agences Comptables des Etablissements Publics Nationaux.

➤ relativement aux enjeux :

- l'opérationnalisation de la plateforme dans l'ensemble des postes comptables du Trésor Public et les structures externes ;
- une meilleure célérité dans le traitement des opérations de recettes et de dépenses ;
- le renforcement de l'image du Trésor Public.

➤ en ce qui concerne les difficultés :

- structures partenaires eu égard aux contraintes d'ordre administratif ;

- la méconnaissance de la plateforme au niveau national ;
- la faible appropriation de « TrésorPay-TrésorMoney » par les acteurs.

➤ au titre des perspectives :

- renforcer l'infrastructure informatique afin de permettre à la plateforme de supporter les flux croissants de transactions ;
- organiser des campagnes de sensibilisation des acteurs ;
- élaborer une stratégie de pérennisation de la plateforme en dehors des opérations ponctuelles.

❖ **Rapport semestriel sur le respect du Code d'Ethique et de Déontologie par les agents du Trésor Public**

Le rapport semestriel sur le respect du Code d'Ethique et de Déontologie par les agents du Trésor Public a été présenté par Monsieur OFFI N'guessan, Coordonnateur de l'Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie du Trésor Public.

Il en ressort qu'au 30 juin 2022, dix (10) manquements, dont neuf (9) en lien avec les valeurs éthiques et un (1) se rapportant aux règles déontologiques ont été enregistrés. Aussi, l'évolution du comportement éthique et déontologique des agents du Trésor Public connaît une sensible amélioration.

Au titre des sanctions mises en œuvre, au cours de la période sous revue, le Coordonnateur de l'Observatoire, de l'Ethique et de la Déontologie du Trésor Public a fait noter que celles-ci portent, essentiellement, sur la réduction de 5% des émoluments trimestriels, le déclenchement de la procédure de mise à disposition au Ministère de l'Economie et des Finances, la lettre interprétative et la réduction de deux (2) points dans la notation du contrat d'objectifs.

Au titre des perspectives, l'Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie du Trésor Public entend :

- poursuivre les actions de sensibilisation et de formation sur le code d'éthique et de Déontologie du Trésor Public à l'endroit des agents ;
- appliquer, strictement, les sanctions prévues par le référentiel en cas de manquement au Code d'Ethique et de Déontologie ;
- mettre en œuvre des actions de renforcement des capacités de ses agents.

❖ **Point du déploiement des Comités de Coordination du Système de Management Intégré dans la perspective du renouvellement du Certificat**

Monsieur KASSI N'guessan Jacques, Directeur de la Qualité et de la Normalisation, a présenté le point du déploiement des comités de coordination du Système de Management Intégré (SMI), dans la perspective du renouvellement du certificat à la norme ISO 9001.

Il a, d'emblée, relevé les principaux enjeux se rapportant à la mise en place desdits comités, évoquant, principalement :

- l'appropriation du Système de Management Intégré par l'ensemble des acteurs ;
- l'instauration d'une gestion participative ;

- une meilleure organisation pour faire face aux audits et autres évaluations.

Le Directeur de la Qualité et de la Normalisation a également présenté les missions assignées audit comité, entre autres :

- déployer la vision du Directeur Général, le Plan Stratégique de Développement et les orientations stratégiques de la Direction Générale ;
- assurer l'application des outils et des méthodes inhérents au Système de Management Intégré et ceux du contrôle interne et de maîtrise des risques ;
- veiller à la promotion et à l'observance des règles d'éthique et de déontologie du Trésor Public et des engagements de service ;
- veiller à la mise en œuvre des actions d'amélioration du Système de Management Intégré et aux traitements des non-conformités.

Il a, également, fait noter un taux de 100% au titre de la mise en place des comités de coordination dans les services.

Le Pilote du PM3 a, en outre, fait connaître les attentes de la Direction de la Qualité et de la Normalisation à l'égard de l'ensemble des acteurs du Système de Management Intégré du Trésor Public.

Par ailleurs, il a présenté l'état de mise en œuvre du diagramme de GANTT du projet de renouvellement du Certificat ISO 9001 version 2015, avant de mettre en exergue les activités à venir. Ainsi s'agira-t-il, principalement de :

- procéder à la revue de la cartographie des processus et du manuel des procédures du Trésor Public ;
- réaliser la revue des indicateurs et des référentiels de contrôle interne ;
- réaliser l'audit interne ;
- poursuivre l'assistance des services ;
- préparer l'audit de renouvellement.

❖ **Opérationnalisation de la CIEF : bilan et perspectives**

Monsieur HONAZON Faustin, Conseiller Technique du Directeur Général, Coordonnateur de la Cellule d'Intelligence Economique et Financière (CIEF) a dressé le bilan et les perspectives de l'opérationnalisation de la CIEF.

A l'entame de sa communication, il a rappelé les missions de ladite Cellule, à savoir assurer la collecte, l'analyse, le traitement et la diffusion de l'information économique et financière ainsi que la protection de ladite information au moyen de stratégies d'appropriation, par tous les acteurs, des outils et enjeux y afférents.

Abordant le point lié au bilan des activités de la CIEF, il a mis en lumière, notamment :

- la mise en place d'un dispositif de veille informationnelle ;
- la réalisation du site web de la CIEF et d'un manuel de procédures ;
- le déploiement et l'exploitation du dispositif de veille ;
- l'automatisation et la réalisation des activités de collecte et d'analyse des données informationnelles.

L'état de mise en œuvre de ces activités affiche un taux de 40% au titre des activités liées à l'automatisation du dispositif de veille, 80% en ce qui concerne celles en lien avec l'exploitation du dispositif et 100% au titre des autres activités programmées.

Le Coordonnateur de la CIEF a, en outre, relevé les difficultés liées au retard dans la transmission des données internes, et celles liées à l'intégration desdites données en raison du traitement manuel de l'information par certains services.

Au titre des perspectives, les actions proposées concernent :

- le lancement du site web de la CIEF ;
- la réalisation d'un benchmarking sur la gestion des activités de la CIEF ;
- l'exploitation optimale du dispositif de veille informationnelle et du site internet de la CIEF ;
- le renforcement des membres de l'équipe dédiée.

CONCLUSION GÉNÉRALE SUR L'ÉTAT DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DU TRÉSOR PUBLIC

Conformément à l'article 9.3.1 de la norme ISO 9001 version 2015, la revue de direction a permis de se prononcer sur l'état du Système de Management de la Qualité du Trésor Public, à savoir, s'il est toujours approprié, adapté, efficace et en cohérence avec les orientations stratégiques.

Il en ressort la conclusion suivante :

- **le Système de Management de la Qualité du Trésor Public est approprié**

Le Système de Management de la Qualité repose sur des processus qui regroupent l'ensemble des activités du Trésor Public, de sorte que les missions des processus sont en adéquation avec celles des unités administratives.

- **le Système de Management de la Qualité du Trésor Public est adapté**

Cette adaptation se caractérise par la revue du contexte interne et externe qui permet de mettre à jour la Matrice SWOT, de définir de nouveaux objectifs stratégiques et des actions d'amélioration des processus.

- **le Système de Management de la Qualité du Trésor Public est efficace**

L'efficacité du Système de Management de la Qualité du Trésor Public est démontrée par le niveau de réalisation des objectifs stratégiques identifiés. Celui-ci ressort à 88,26%, pour une cible fixée à 75%.

- **le Système de Management de la Qualité du Trésor Public est en cohérence avec les orientations stratégiques**

Les orientations stratégiques contenues dans le PSD sont parfaitement en ligne avec les axes de la Politique Qualité. Lesdites orientations sont déclinées sur chaque processus et prises en compte dans les plans d'actions des processus.

Par ailleurs, le Trésor Public s'est inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de ses processus au regard des changements éventuels opérés sur la stratégie institutionnelle.

III- LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

La cérémonie de clôture de la Revue de Direction du Trésor Public, au titre du 1^{er} semestre de la gestion 2022, s'est déroulée autour de deux (2) étapes majeures, à savoir, la lecture des actes et l'allocution du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Les actes de ces assises, constitués de la synthèse du compte rendu et du relevé des recommandations ont fait l'objet de lecture respectivement par Mesdames SEKA Yves Stéphanie et ODOUKOU Amenan Viviane, Chargées d'Etudes à la Direction des Etudes, des Méthodes et de l'Organisation (DEMO).

Intervenant dans le cadre du discours de clôture de cette Revue de Direction, Monsieur ASSAHORE Konan Jacques, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, a félicité l'ensemble des participants, pour l'intérêt particulier et l'abnégation au travail manifestés, au cours des deux (2) journées d'intenses réflexions.

Il s'est, également, réjoui de l'esprit de partage et du bon climat ayant prévalu pendant les travaux et la qualité des conclusions de ces assises.

Le Directeur Général a, dans le même élan, traduit toute sa satisfaction au Comité d'Organisation pour la parfaite coordination de cette importante activité institutionnelle.

Evoquant les chantiers majeurs du Trésor Public, au titre du second semestre de l'année 2022, le Directeur Général a rappelé aux Pilotes et Contributeurs de Processus les enjeux liés au renouvellement du certificat ISO 9001 version 2015 ainsi qu'à la poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement 2021-2025 du Trésor Public.

Il les a, par ailleurs, engagés à mettre le sceau à la perfection dans les activités quotidiennes, afin de « Maintenir un niveau de performance soutenu pour un Trésor Public en marche vers l'excellence ».

Le Directeur Général a, pour finir, déclaré close la Revue de Direction du Trésor Public, au titre du 1^{er} semestre de la gestion 2022.

La présente synthèse du compte rendu de la Revue de Direction fera l'objet de large diffusion.

Fait à Grand-Bassam, le mercredi 13 juillet 2022

La Revue de Direction